

# Projet Educatif

2010/2015

2010

# Projet Educatif

## Association Espace Jeunesse

### 2010-2015

#### - Présentation :

##### o Du Séquestre :

Le village du Séquestre se situe en Midi-Pyrénées à proximité immédiate de la ville d'Albi dans le Tarn. Il fait partie de la Communauté d'Agglomération Albigeoise.

Les 1630 habitants dans le village bénéficient de nombreux services. Outre les commerces, services médicaux et paramédicaux, l'école Marie-Louise Puech-Milhau, le Séquestre permet une offre de services, à ses administrés, tels que la crèche Babilune, les activités sportives et culturelles, les activités à destination des jeunes et des aînés du village. C'est l'action de nombreux bénévoles, avec le soutien financier et technique de la municipalité, qui fait vivre ces associations.

Parmi elles, l'association Espace Jeunesse propose et organise de multiples réponses aux préoccupations et aux besoins des parents, des enfants et des jeunes (de 3 à 19 ans) du village. Son action s'étend même au-delà, puisque nous accueillons des enfants de 3 à 15 ans provenant de communes avoisinantes.

##### o De l'association :

- L'association a été créée le 16 juin 2000. Voici résumé l'objet de déclaration en préfecture : l'association Espace Jeunesse a pour but de proposer, mettre en place et développer des services et activités tournés vers les jeunes du village.

- Situation géographique :

L'association a son siège social à la mairie du Séquestre.

Elle occupe par ailleurs les locaux de l'école et un mobil'home.

Enfin, ses bureaux et des salles d'activités se trouvent au fond de la cour d'école, dans un bâtiment Haute Qualité Environnementale de 88 m<sup>2</sup>.

- Histoire :

L'association Espace Jeunesse a été créée le 16 juin 2000 par des parents de la commune du Séquestre qui avaient un but commun : mettre en place un centre de loisirs dans leur commune.

Un « moyen de garde sur place » devenait un besoin pour ces parents. Dans un premier temps, ces parents bénévoles avec l'aide d'une salariée de l'association et de la commune (aide technique et financière), ont mis en place le centre de loisirs en 2001 avec un fonctionnement le mercredi et les vacances. Puis en 2002, le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) est devenu une évidence et une cohérence avec le service proposé par l'association.

Par la suite, le Club Ados a vu le jour en 2002 et enfin, en juillet 2008, c'est le Foyer Jeune qui a ouvert.

▪ Publics accueillis (agrément) :

L'association Espace Jeunesse accueille plusieurs publics :

- Des enfants de 3 à 11 ans scolarisés au Séquestre dont les familles adhèrent à l'association, sur les temps périscolaires.
- Des enfants de 3 à 15 ans du Séquestre et d'autres communes dont les familles adhèrent à l'association, sur les temps extrascolaires.
- Des jeunes de 15 à 19 ans du Séquestre adhérents en leur nom ou par leur famille à l'association, dans le cadre de la mise à disposition encadrée d'un foyer.

Dans le cadre de l'accueil des enfants de 3 à 15 ans, le centre de loisirs propose des services et activités spécifiques (cantine, ateliers) qui nécessitent l'adhésion à l'association et à son projet même lorsque l'accueil est ponctuel. De plus, cette adhésion comprend la couverture de chaque enfant lors des activités.

Enfin, pour chacun de ces publics, l'association veille à un accueil de qualité des parents et des proches.

▪ Acteurs de l'association :

L'association est gérée par des parents bénévoles adhérents de l'association. Ils adhèrent et contribuent activement aux

valeurs associatives et utilisent leurs compétences dans l'intérêt de l'association, des enfants et des familles.

L'accueil et l'encadrement des enfants sont assurés par une équipe de professionnels diplômés, compétents et motivés.

La gestion administrative est garantie par des professionnels à l'interface entre la gestion de l'association, l'accueil du public et le suivi financier et réglementaire des activités.

L'ensemble agit sous couvert du Conseil d'Administration, composé des parents élus, du délégué départemental des Francas et de 3 élus de la municipalité du Séquestre.

▪ Partenaires :

L'association bénéficie de nombreux partenariats et soutiens dans ses projets. Ceux dont elle est le plus en proximité sont :

- La municipalité du Séquestre et les différents services qui la composent.
- Les Francas du Tarn et la fédération nationale à laquelle elle adhère et dont elle reçoit un appui technique fort.
- Les services de l'Etat (aujourd'hui la DDJS) dont elle dépend pour le renouvellement de son agrément et le contrôle d'une partie de ses activités mais aussi pour le soutien financier et technique de certains projets et des conseils en matière de réglementation.
- La Protection Maternelle et Infantile dont elle dépend pour le renouvellement de son agrément des moins de 6 ans et le contrôle d'une partie de ses activités.
- L'école Marie-Louise Puech-Milhau avec qui elle partage les locaux. C'est auprès des enfants de l'école que l'association prend le relais sur les temps périscolaires.
- La crèche Babilune avec qui elle travaille dans le cadre d'une passerelle pour les enfants de moins de 3 ans (voir projet d'animation).

▪ Modalités de tarification :

Les modalités de tarification pour l'accueil des enfants sont définies par le conseil d'administration. Par ailleurs, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales fixe des recommandations aux associations pour qu'elles bénéficient de la prestation de services en veillant notamment à garantir une « équité sociale » par rapport aux avis d'imposition.

Les tarifs d'accueil et de restauration, le montant de l'adhésion sont définis par le Conseil d'Administration et tient compte pour l'accueil des enfants, d'une tarification spécifique pour les administrés du Séquestre qui contribuent déjà au financement de l'association Espace Jeunesse par le biais de l'impôt.

Précisons que quel que soit le tarif, les familles ne paient jamais la totalité du coût de l'accueil de leur enfant grâce aux subventions dont bénéficie l'association. En effet, le coût d'une demi-journée d'accueil en CLSH comprend le salaire des animateurs, les frais de secrétariat et de direction (personnel rémunéré selon la convention collective de l'animation), les frais alimentaires (goûters uniquement), de structure et d'animation (papeterie, téléphone, peinture...). En 2008, la totalité s'élève à plus de 11€50 / demi-journée / par enfant, pour une facturation de 3€30 à 5€50 selon revenus et origine géographique.

- Valeurs associatives :

L'association Espace Jeunesse est affiliée aux Francas et à ce titre, elle est porteuse des mêmes valeurs humanistes et reprend à son compte la maxime suivante « Rendre l'homme et le citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible ».

C'est pourquoi, l'association développe plus particulièrement l'autonomie des personnes qu'elle accueille, favorise leur information et permet leur prise de décision.

Elle soutient un projet qui permet l'ouverture de ses services à tous les publics notamment les plus fragiles (en difficulté sociale, en situation de handicap, ayant des allergies alimentaires...) qui ont droit aux loisirs et à l'éducation populaire au même titre que n'importe qui.

L'association Espace Jeunesse est porteuse de l'éducation à la citoyenneté des enfants. Pour cela, elle travaille en partenariat avec

les parents, les collectivités et le tissu associatif local pour développer des actions de sensibilisation notamment et principalement au développement durable et aux droits de l'enfant ; mais également en dehors de toute promotion de la société de consommation. Partant du principe que les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et que l'école de la République a besoin d'être soutenue dans cette mission par des institutions de taille moindre et de militantisme fort, l'association Espace Jeunesse défend véritablement les valeurs de la République française : Liberté, Egalité, Fraternité.

- Déclinaison des valeurs :

o Fonctionnement :

L'association Espace Jeunesse, comme toute structure qui accueille du public organise son fonctionnement autour d'un Règlement Intérieur. Celui-ci définit les droits et devoirs liés à la fréquentation du centre.

Nous avons la particularité d'être hébergé par l'école du village. En effet, c'est une chose assez fréquente pour un centre de loisirs mais qui mérite d'apparaître dans le projet éducatif de l'association. Les enfants qui viennent au centre de loisirs les mercredis et vacances vont littéralement « à l'école ». Il y a donc un enjeu de taille pour les animateurs à permettre la rupture entre les deux usages que l'on fait de ce bâtiment. Et il n'est pas anodin de dire que le centre est hébergé par l'école plutôt que de dire que le bâtiment en question à deux usages : l'un scolaire et l'autre ludique.

Du coup, le centre de loisirs est dans une adaptation permanente aux usages qu'il fait de ce bâtiment qui ne lui est pas destiné. Ceci n'est pas un problème en soi, cependant, les jeunes usagers du centre de loisirs doivent apprendre à respecter certaines règles qui sont valables à l'école et ne le sont pas au centre et vice-versa. École et centre de loisirs partagent un espace et du matériel, certaines valeurs également et ont tous deux un intérêt commun et complémentaire pour l'enfant. Ce lieu commun doit devenir un atout dans la réalisation des missions de l'un et de l'autre. Du moins c'est le vœu et l'intention de l'association Espace Jeunesse que nous souhaitons commun avec l'école Marie-Louise PUECH-MILHAU.

Le centre de loisirs défend un accueil souple des enfants dans le respect du rythme de vie familial : en dehors du respect des horaires d'ouverture et de fermeture (7h30 - 18h30), il n'y a pas de contrainte pour les arrivées et les départs.

De la même façon, le centre de loisirs est ouvert toute l'année excepté la seconde semaine des vacances de Noël (entretien, travaux préférentiellement planifiés sur cette période).

Les enfants accueillis ont entre 3 et 15 ans et ils sont répartis par groupe d'âge. En respect avec la réglementation, ils sont encadrés par des professionnels de l'animation diplômés.

Compte tenu de l'amplitude des âges des enfants accueillis, les animateurs veillent à prendre en compte les besoins spécifiques de chaque âge mais aussi de chaque enfant, notamment en terme de besoin de repos ou de dépense d'énergie mais aussi au niveau de ses goûts, de ses préoccupations, de sa culture, de ses limites et de ses aptitudes. Chaque enfant est accueilli dans toute sa singularité.

Le temps de cantine est un temps particulièrement important pour l'association dans la mesure où il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment (écoute, échange, partage, découvertes...) et veille au bien-être des enfants dans un lieu qui devient exigu sur les temps de cantine périscolaires (nombre croissant d'enfants accueillis depuis quelques années). C'est donc véritablement un choix que les animateurs mangent avec les enfants et partagent leurs échanges. Ce temps d'entre midi et treize heures trente est un temps éducatif à part entière.

D'autre part, le centre de loisirs propose des sorties, des nuitées et des camps pour les enfants. Ces animations ont toutes et toujours des objectifs ludiques et éducatifs (confère « actions éducatives déployées »). Cependant, il faut ajouter que ces activités exceptionnelles ne répondent pas de manière spécifique à des besoins de « garde d'enfants » mais véritablement à un choix éducatif partagé entre parents et animateurs visant à favoriser la séparation progressive et l'autonomie, ainsi que l'ouverture culturelle.

- Actions éducatives déployées :

L'essentiel des activités proposées sont tournées vers le jeu : soit vers le divertissement pur, soit vers des actions éducatives.

En fait, l'un et l'autre s'alternent au bénéfice du rythme de l'enfant et de ses besoins et envies.

En ce qui concerne les actions éducatives, compte tenu de ses valeurs, l'association Espace Jeunesse développe et développera un projet axé

vers les questions citoyennes, environnementales, humanistes et sociales.

Les actions éducatives passent par la vie quotidienne (hygiène, repas, repos), les activités sportives, ludiques, culturelles. Elles permettent l'ouverture sur la cité : le village, les adultes (parents, personnes âgées, autres), les élus, les associations, la crèche, l'école, le monde associatif. Elles favorisent l'autonomie et le jugement : les enfants contribuent au bon fonctionnement du centre de loisirs (respect des lieux et propreté, rangement, affichage...). Ils participent à la hauteur de leurs capacités, à la réflexion des adultes pour la prise de décision (rythme de la journée, activités, sanction éducative et projet éducatif).

Les actions éducatives sont précisées dans le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation du centre.

- Liens avec les parents :

Les parents des enfants accueillis sont les adhérents de l'association. A ce titre, nous leur devons des informations. C'est donc pour nous une nécessité de faire vivre l'association au travers d'échanges réguliers entre parents, parents bénévoles et salariés.

#### Les Objectifs :

- Créer du lien avec les adhérents,
- Favoriser les échanges entre parents,
- Intéresser les adhérents à l'association et les informer sur celle-ci.

#### Les Moyens :

- Accueil et information au quotidien :
  - Inscrire : présentation de l'association, du centre de loisirs et des modalités d'inscription.
  - Renseigner : par téléphone, mail, sur le site, sur place,
  - Accueillir : par une disponibilité de l'équipe et le maintien du lien entre les parents et les professionnels.
- Rencontre Parentalité :  
Organiser des soirées thématiques en lien direct avec la parentalité permettant des échanges entre parents et professionnels.
- Réunion Publique :



Permettre aux adhérents de participer ponctuellement à la vie de l'association (établissement de la tarification des camps, sorties exceptionnelles, par exemple). Le bureau tient compte des avis et propositions des adhérents lors de ces rencontres.

- L'assemblée générale propose tous les ans un point sur l'année écoulée et à venir :
  - le rapport moral : le président éclaire les enjeux des orientations prises, il fait un point sur les objectifs pour l'année écoulée et à venir, sur la politique éducative de l'association,
  - le rapport financier : le trésorier donne des explications sur les recettes et les dépenses de l'association durant l'année écoulée et le budget prévisionnel,
  - le rapport d'activité : le directeur de la structure fait un point sur les activités et projets réalisés et à venir.

- Vie associative / manifestations :

L'Association Espace Jeunesse a été créée par un groupe de parents bénévoles qui gèrent le centre. Cependant, et en toute logique, la directrice et les animateurs sont les référents.

Pour que cette association puisse exister et fonctionner, il est indispensable qu'il y ait des animations ponctuelles. Afin de préserver, de créer un lien entre les familles et les membres du bureau, et dans un objectif de rencontre, de convivialité et de mise en valeur du travail de l'année, l'association se met en fête au mois de mai.

Plusieurs objectifs se trouvent derrière les diverses manifestations, comme la fête de l'association, le loto, les ventes de fleurs... Tout d'abord c'est de récolter de l'argent afin de renouveler le matériel pédagogique, achats de nouveaux jeux, proposer des animations particulières.... sans que cela soit à la charge directe des familles. Cela permet, également, des rencontres entre bénévoles et parents dans un esprit « festif ».

Plusieurs manifestations ont lieu tout au long de l'année notamment :

- ❖ La fête de l'association : elle se déroule fin mai, durant une après-midi. Des jeux sont proposés, des spectacles sont présentés, en fonction des ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année, une vente de gâteaux (amenés par les parents), de bonbons, de boissons. C'est une journée

particulière où les bénévoles, les animateurs et la directrice se retrouvent et fonctionnent ensemble. Ce sont les animateurs qui coordonnent l'organisation de cette journée.

- ❖ La course des enfants : elle se déroule le 1<sup>er</sup> jour de la fête du village le 2<sup>ème</sup> week-end de juin, en partenariat avec l'Association Pour la Vie du Séquestre (APVS). Des circuits sont proposés, en fonction de l'âge des enfants, dans le village. Cette course est une tradition dans le village. Elle est organisée, encadrée et suivie par des bénévoles et les animateurs. Cette manifestation contribue à l'insertion de l'association dans la vie du village et développe l'intérêt des enfants pour Le Séquestre. Elle permet également de contribuer à la réalisation d'objectifs pédagogiques (goût de l'effort et promotion de l'activité physique, respect des règles, estime de soi, sécurité...).
  
- ❖ Initiatives diverses : Loto, Goûter de Noël, vente de fleurs et de légumes, tombola... et toute manifestation permettant de récolter de l'argent afin d'acheter du matériel et des jeux.